



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLM
DU 16 OCTOBRE 2010**

PARTICIPANTS

Elus : M. AGONHOUMEY, M. BAUER, Mme DOGIMONT, Mme EVERARD, M. ROBEIRI

Habitants élus : M. BORDES, M. EL BOUCHIKHI, M. JOUVENEL, Mme MAREAU, Mme POINSOT

Habitants : Mme ALEXANDRE, M. ARISTIDE, M. ARRAHMANE, Mme BAGAYOKO, Mme BARTHELEMY, Mme BEZZEGHOUD, Mme BOYELDIEU, Mme CATOIS, M. & Mme COUILLEC, M. & Mme DALMEIDA, Mme DELACROIX, Mme DELATRE, Mme DUMONT, Mme ERKAN, Mme FOLLAIN, Mme FORTIER, M. FOU DALI, Mme FRANCK, M. KINZONZI, M. LIDJI, M. MOUTSITA, Mme NNANGA, Mme PICCO, M. PIERRE LEANDRE, M. PLANCHETTE, M. ROCARD, M. STEVANT, Mme VINCENT

Personnel municipal : M. ASSARINI, Mme SINGLE

Extérieur : Mme ANDRE, Responsable d'Agence Val d'Oise Habitat

M. AGONHOUMEY présente le nouveau directeur de la maison de quartier Camille Claudel, M. Icham ASSARINI.

Mme ANDRE (Val d'Oise Habitat) se présente et exprime sa volonté de régler tous les problèmes relevant de sa responsabilité.

M. AGONHOUMEY décline l'ordre du jour du Conseil de quartier.

Réponse aux demandes antérieures des habitants

Marché

Les barrières près du marché sont remplacées.

Les poubelles près du marché nécessitent un travail spécifique.

Chemin de Montmorency

Les barrières sont posées.

Des ralentisseurs vont être installés prochainement.

La 2^{ème} partie de l'éclairage est inefficace à cause de la végétation, un élagage est demandé. Il est remarqué l'absence de corbeilles à papier.

Place Maillol

L'armoire électrique est remplacée.

Les tags sont nettoyés.

Maison de quartier Camille Claudel

La signalétique est posée.

Rue Bourdelle

L'armoire électrique appartient à la ville, des devis concernant le remplacement des portes sont à l'étude.

Des fils électrique pendent, une solution reste à trouver.

Rue Gounod

Le nettoyage du porche est demandé à Val d'Oise Habitat (Icade ne l'a pas fait).

Des problèmes de rats sont évoqués près du coiffeur. La dératisation est faite depuis 10 jours par la Ville en collaboration avec Val d'Oise Habitat, le trou signalé sera bouché prochainement.

Centre commercial

Les jardinières servent de banc. M. AGONHOUMEY a demandé des bancs et des poubelles supplémentaires de chaque côté de l'arrêt de bus.

Une demande ultérieure est pointée : les abris bus en verre sont régulièrement vandalisés, la société DECAUX sera sollicitée pour fournir des abris bus dans un autre matériel.

Mme ANDRE, Val d'Oise Habitat, informe que 9 poubelles vont être installées. Un agent d'entretien vient d'être embauché pour nettoyage du centre commercial même si cela relève de la responsabilité de l'ASL les Viviens.

Mme ANDRE indique que la signalétique va être renforcée.

Il convient d'intervenir auprès du café concernant les mégots laissés sur la voie publique.

Rue Jean Cocteau

Il est demandé à Val d'Oise Habitat l'installation de ralentisseurs.

Il est demandé également l'installation de jeux derrière la rue. Ce travail doit être mené en collaboration avec l'ASL les Viviens.

Rue Pompon

Le problème des squats de SDF dans le hall est abordé, M. AGONHOUMEY indique que le CCAS est mobilisé pour l'hébergement d'urgence.

Des remarques sont apportées concernant la répartition du foncier du Puits la Marlière

M. JOUVENEL indique qu'il convient de répertorier la propriété de chacun pour une meilleure répartition financière.

M. JOUVENEL donne pour exemple les ornières dans le trottoir devant la résidence Blériot, en précisant que le trottoir appartient à Val d'Oise Habitat.

M. EL BOUCHIKI pense que le problème n'est pas important.

M. JOUVENEL insiste sur le fonctionnement du quartier qui peut être gêné par ce type de problème.

M. BORDES précise que les réunions servent à lister les problèmes et les interventions à réaliser.

Les plans du foncier seront mis à disposition à la maison de quartier Camille Claudel.

M. JOUVENEL redemande des visites de site entre Val d'Oise Habitat, la Ville et les copropriétaires.

Val d'Oise Habitat

Une locataire du 27 avenue du 8 Mai, informe qu'une porte d'accès du hall est ouverte, ce qui génère des cambriolages.

Mme ANDRE explique la coexistence de 4 systèmes de fermeture qui ne sont pas tous performants, de plus les badges des locataires ne sont pas tous récupérés.

Néanmoins le système d'interphones va être changé au fur et à mesure.

Concernant les caves Mme ANDRE explique qu'elles sont vidées et condamnées, si des demandes d'utilisation sont faites, elles seront étudiées au cas par cas.

Modalités de travail sur le stationnement

Les camions toupies sont évoqués.

Un travail est à enclencher avec Simply market, le but étant de délester le Puits la Marlière du stationnement des camions.

Le centre médical n'est pas doté d'un parking, ce qui gêne les usagers notamment les jours de marché.

Le problème du stationnement du centre commercial est abordé, M. AGONHOUMEY précise que la police municipale ne peut intervenir sur le domaine privé.

La question d'un parking sur la ZAE est posée.

Le parking de la place Maillol n'est pas refait entièrement.

Mme ANDRE rappelle que Val d'Oise Habitat est soumis au code des marchés publics ce qui implique des délais entre les décisions et la mise en œuvre de 3 à 6 mois.

M. EL BOUCHIKI propose la création d'un groupe de travail sur ce thème.

Le groupe de travail suivant est créé :

M. PLANCHETTE M. EL BOUCHIKI, Mme DOGIMONT.

Espace de convivialité :

Mme MARREAU rappelle que ce travail n'a pas abouti. En effet les copropriétaires et les locataires redoutent d'éventuelles nuisances.

M. EL BOUCHIKI revient sur l'historique du projet qu'il souhaite voir aboutir.

M. KINZONZI est intéressé par ce travail, il a emmené M. AGONHOUMEY voir un terrain.

M. BAUER s'est renseigné sur le terrain rue Seurat, il appartient à Buscaglia.

Le terrain de foot à l'arrière des terrasses est à regarder également.

Trouver un terrain éloigné des habitations semble la meilleure solution.

Deux espaces selon les localisations sont évoqués.

Mme MARREAU propose la création d'un groupe de travail.

Le groupe est constitué les participants sont : Mme VINCENT, M. KINZONZI, M. PLANCHETTE, M. BAUER, Mme MARREAU, M. BORDES, M. NNANGA, Mme DOGIMONT.

Questions diverses

M. PIERRE LEANDRE indique que depuis le départ du stade Léo Lagrange, il manque un terrain de football entretenu. Il souligne que le quartier est délaissé en précisant qu'il attend depuis 10 ans.

Un habitant souligne qu'il n'y a pas de représentant des jeunes dans la salle.

Il est signalé qu'il manque les horaires des bus sur les abris bus.

Pourquoi le commissariat de Villiers-le-bel renvoie-t-il vers le commissariat de Sarcelles ? La présence d'un membre de la police nationale est demandée.

Un habitant évoque les propos discriminatoires entre habitants et demande de la retenue.

Un habitant demande de la clarté entre les syndicats, Val d'Oise Habitat, et l'ASL les VIVIENS.

Un point est fait sur le chauffage. Il est signalé qu'il manque un correspondant ASL les VIVIENS pour le chauffage.

Les locations des logements vides par Val d'Oise Habitat sont en cours. Il est pointé que des nouveaux locataires arrivent, alors que plusieurs demandes d'échange ne sont pas satisfaites (ex : Mme DRIDER/FOUDALI, 27 avenue du 8 mai 1945).

M. AGONHOUMEY demande à Val d'Oise Habitat de relancer ses locataires au sujet de l'encombrement des balcons.

Les colonnes de verre enterrées commencent à voir le jour.

M. EL BOUCHIKI demande si le délestage du rond point du Puits la Marlière est envisageable.